

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-cinq, le 06 juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la	
En exercice	14	commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
Présents	9	le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle
Votants	14	VENDRASCO, Maire.
Absents	5	
Exclus	0	
Date de convocation	23 avril 2025	Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF,
Date d'affichage	24 avril 2025	Christophe BOCQUET, Cédric VERNEY, Cécile FANTINI, Marie-Noëlle
DEL 20250606-026		NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU.
OBJET :		Absents excusés : Emmanuel SERRIER, Murielle NAGEL, Philippe BREVET,
Règlement de cantine		Christophe DOUARD, Damien MISSILLIER.
		Procurations : Emmanuel SERRIER à Cédric VERNEY, Murielle NAGEL à
		Danielle DEPLANTE, Philippe BREVET à Gil BENICHOU, Christophe DOUARD à
		Christophe BOCQUET, Damien MISSILLIER à Chantal MARCHAND
		<i>Cécile FANTINI a été nommée secrétaire de séance</i>

Madame le Maire précise à l'Assemblée que le règlement de cantine nécessite quelques ajustements mineurs, pour être davantage en phase avec les pratiques réellement constatées et les évolutions qui ont eu lieu depuis la précédente adoption, en 2022.

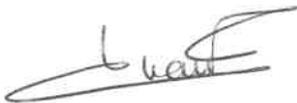
Le projet de nouveau règlement est présenté à l'ensemble des élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le règlement de la cantine scolaire
- **PRECISE** que ce nouveau règlement annulera et remplacera celui en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2025/2026

Le Secrétaire de séance,

Cécile FANTINI



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

